



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Parcours Détermination et gestion du résultat fiscal

PUBLIC

Experts-comptables, Commissaire aux comptes et collaborateurs confirmés

DUREE

4 jour(s) - 28 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

Notions comptables de base

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant doit être à même de déterminer le résultat fiscal de l'entreprise pour contribuer à l'élaboration de la liasse fiscale de l'entreprise et au calcul de l'Impôt sur les Sociétés (IS) dû par l'entreprise, ce qui suppose notamment de :

Identifier les charges qui nécessitent un retraitement extracomptable (réintégration de charges partiellement ou intégralement non déductibles fiscalement)

Retraiter fiscalement les produits relevant d'un régime fiscal particulier

Remplir la liasse fiscale et calculer l'IS à payer

CONTENU PEDAGOGIQUE

Passer du résultat comptable au résultat fiscal : les principes applicables

Connexion entre résultat comptable et résultat fiscal.

Liasse fiscale : présentation.

Territorialité de l'IS.

Indépendance des exercices.

Cas pratique : rattacher des opérations au bon exercice, et appliquer la notion d'établissement stable

Analyser les charges de l'entreprise d'un point de vue fiscal

Distinction charges/immobilisations.

Conditions générales de déductibilité.

Charges dont la déduction est limitée, interdite ou différée.

Financement de l'entreprise : limitations de la déduction des charges financières.

Cas pratique : analyser la déductibilité de différentes charges

Appliquer les règles fiscales aux amortissements comptabilisés

Incidences des règles comptables : durée, décomposition, valeur résiduelle.

Amortissements non déductibles.

Traiter fiscalement les dépréciations, provisions et charges à payer

Dotations non déductibles.

Dépréciation en fonction de la balance âgée.

Dépréciation des immeubles de placement.

Provision : lien entre comptabilité et fiscalité.

Cas pratique : analyser la déductibilité des amortissements et provisions

Identifier le régime fiscal applicable aux produits du portefeuille-titres

Dividendes : régime mère-filiales.

Titres d'OPCVM : fiscalisation des écarts.

Titres de sociétés de personnes.

Cas pratique : appliquer le régime mère-filles, traiter le cas de la détention d'OPCVM

Appliquer le régime fiscal du long terme

Titres de participation.

Cessions et concessions de brevets.

SCR, FCPR.

Cas pratique : traiter des cessions de biens, états 2059 A et 2058 A

Retraiter les contrats signés en devises étrangères

Examiner le traitement fiscal des opérations intragroupe

Acte anormal de gestion.

Aides entre entreprises.

Réflexes fiscaux en cas de restructuration.

Gérer les déficits

Report en avant des déficits.

Report en arrière.

Calculer et payer l'IS

Mettre en place une revue fiscale

Cas pratique : déterminer le résultat fiscal d'une entreprise

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques

Interactivité entre participants et intervenant

Support est remis en début de formation à chaque participant

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Emmanuel DALOZ

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 1684 €

Adhérent IFEC + CJEC : 1425 €

Adhérent IFEC + ANECS : 1425 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 1425 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
1425 €

Non Adhérent IFEC : 2202 €